

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

**- Séance du 23 juin 2026 -**

**Présidence de Monsieur Olivier RIOULT, Maire d'Arrondissements.**

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 36 membres.

**26/037/VET**

**DGA VILLE DE DEMAIN - DIRECTION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DES MOBILITES - Attribution de subvention à des associations œuvrant dans le domaine de la transition écologique et des mobilités**

2026-704-DGAVD-DTEM

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6<sup>ème</sup> SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11<sup>ème</sup> ET 12<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville de Marseille est engagée dans un projet qui vise à faire de Marseille une ville plus juste, plus verte et plus durable. La mise en oeuvre des politiques publiques en matière de transition écologique et des mobilités implique également de soutenir le tissu associatif oeuvrant dans ces domaines afin que toutes les Marseillaises et Marseillais et notamment les plus jeunes d'entre eux puissent en bénéficier dans leur vie quotidienne présente et à venir.

C'est pourquoi, en 2026, la Ville de Marseille souhaite soutenir des associations qui proposent des projets d'intérêt général local entrant pleinement dans le champ de la politique municipale.

Par délibération n°25/788/AGE du 18 décembre 2025, des associations oeuvrant dans le domaine de la transition écologique et des mobilités, qui présentaient un besoin essentiel de stabiliser leur trésorerie, de sécuriser le paiement des salaires et de fonctionner dans les meilleures conditions dès le début de l'année se sont vues attribuées un acompte pour l'année 2026 limité à 50 % du montant alloué sur l'année 2025. Il est proposé d'octroyer des nouvelles subventions en action ou en fonctionnement aux associations présentées en annexe (tableau 2) dont le montant total s'établit à 539 702 Euros (cinq cent trente neuf mille sept cent deux Euros).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
VU LA LOI N° 2000-321 DU 12 AVRIL 2000 RELATIVE AUX DROITS  
DES CITOYENS DANS LEURS RELATIONS AVEC LES  
ADMINISTRATIONS  
VU LE DÉCRET N°2001-495 DU 6 JUIN 2001 PRIS POUR  
L'APPLICATION DE L'ARTICLE 10 DE LA LOI N°2000-321 RELATIF A  
LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE DES AIDES OCTROYÉES PAR  
LES PERSONNES PUBLIQUES  
VU LA DELIBERATION N° 25/788/AGE DU 18 DÉCEMBRE  
OÙ LE RAPPORT CI-DESSUS**

**DÉLIBÈRE**

**ARTICLE 1** Est approuvée l'attribution de subventions, en action ou en fonctionnement, aux associations dont le détail est présenté en annexe (tableau 2) pour un montant total de 539 702 Euros (cinq cent trente neuf mille sept cent deux Euros).

**ARTICLE 2** Sont approuvés les avenants et les conventions de subventionnement, ci-annexés, fixant les modalités d'attribution de la subvention, passés avec les associations concernées.

**ARTICLE 3** Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est autorisé à signer les avenants et les conventions de subventionnement, ainsi que tout document s'y rapportant.

**ARTICLE 4** Le montant de la dépense s'élève à 693 702 Euros (six cent quatre vingt treize mille sept cent deux Euros) et sera imputé sur les crédits du budget de fonctionnement 2026 de la Direction de la Transition Ecologique et des Mobilités chapitre 65 - natures 65748.1 et 65748.2 - fonctions 70, 76, 518, 820 - services 01086, 01176, 01333, 01353, 01022, 01313, 01323.

**Le présent projet de délibération  
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son  
enrôlement à une séance  
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération  
du Conseil des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Olivier RIOULT**